

**LE PARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE LE MAROC ET LES PAYS DU  
CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE :  
ENJEUX ET ORIENTATIONS DE POLITIQUE ETRANGERE**

**MOT D'INTRODUCTION**

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE  
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

**RABAT, VENDREDI 23 Février 2018**



Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de vous accueillir, aujourd'hui, à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), à l'occasion de cette rencontre qui sera consacrée à la discussion des premières conclusions de l'étude relative au bilan et aux enjeux du partenariat stratégique entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe.

L'étude s'inscrit dans le cadre du programme initié par l'IRES sur les relations extérieures du Maroc et la diplomatie. Elle fait suite à celle réalisée par l'IRES sur les relations Maroc-Conseil de Coopération du Golfe, à la veille de l'invitation d'adhésion adressée en 2011 par ce Conseil au Maroc.

Je tiens à signaler, en passant, que l'IRES est membre de la "Coalition des Centres de Recherche Arabes", qui est un espace de réflexion entre les think tanks relevant des cercles de décisions des pays du Conseil de Coopération du Golfe, de la Jordanie, de l'Egypte et du Maroc.

Cette étude a pour objectifs :

- de cerner les développements récents de la situation géopolitique et géoéconomique dans la région du Golfe et d'apprécier les incidences directes et indirectes qui en découleraient sur le Maroc,
- d'établir un bilan des relations du Maroc avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe depuis la conclusion du partenariat stratégique liant les deux parties,
- de présenter des propositions stratégiques de politiques étrangères, à même d'optimiser le positionnement du Maroc dans ses relations avec les pays du Conseil en vue de renforcer davantage la cohérence du partenariat Maroc-Conseil de Coopération du Golfe avec le schéma d'alliances et de partenariats du Royaume.

Les propositions formulées revêtent, pour l'instant, un caractère préliminaire et ce séminaire a pour but d'enrichir le rapport final.

Les tensions diplomatiques entre le Qatar et ses voisins, particulièrement l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis remontent loin dans l'histoire. Ces tensions avaient surgi au début des années 1970, au sujet du tracé des frontières.

Depuis, les relations entre le Qatar et ses voisins ont oscillé entre normalisation et différend politique transitoire. Elles semblent avoir gagné en hostilité, surtout suite aux bouleversements sociopolitiques, liées au "printemps arabe" qui a mis en porte à faux les agendas respectifs des pays du Conseil de Coopération du Golfe. Ces derniers ont adopté des politiques qui ne sont pas homogènes, en ne soutenant pas les mêmes factions en Lybie, en Irak et en Syrie.

Les principales raisons historiques des tensions entre le Qatar et certains pays, membres du Conseil de Coopération du Golfe sont en relation avec l'attitude critique d'Al Jazeera envers l'Arabie saoudite, le soutien du Qatar à l'organisation des Frères musulmans, accusée par les autres Etats du Golfe d'être un mouvement terroriste, l'engagement du Qatar parmi les forces occidentales, au niveau de la crise libyenne qui n'a pas été apprécié par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes-unis ainsi que la divergence des positions des pays du Golfe en ce qui concerne la crise syrienne et libyenne.

Le conflit entre le Qatar et les autres membres du Conseil de Coopération du Golfe a pris une tournure inédite, en juin 2017, avec la décision unilatérale de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unies, du Bahreïn et de l'Egypte de procéder à la fermeture des frontières terrestres et aériennes avec le Qatar et de rompre, en conséquence, les liens politiques et économiques.

Les tentatives de médiation, dont celles menées sous l'égide de l'Emir du Koweït, ne semblent pas avoir été couronnées de succès, jusqu'à présent, ce qui dénote du gap important qui sépare les positions respectives des parties au conflit, mais, aussi, de la profondeur de la crise, eu égard à la complexité de la situation qui règne dans la région du Golfe arabe et à l'instabilité structurelle qui s'est aggravée à cause des interventions extérieures.

La crise du Qatar a eu des répercussions sur le plan politique, économique, financier, humain et sécuritaire. Ces répercussions vous seront développées séance tenante.

Face à la crise du Qatar, le Maroc a adopté une position de neutralité. Cette position, pragmatique et équitable, est conforme aux principes directeurs de la politique étrangère du Royaume. Le Maroc s'est, toujours, comporté avec circonspection et vigilance, en demeurant fidèle à sa doctrine de médiation positive. Tel est le cas lors du déclenchement des crises de nature interrégionale : la crise qatarie, la tension entre l'Arabie saoudite et le Liban ou, de nature interne, comme la récente crise saoudienne.

La posture du Maroc est conforme à son objectif d'éviter le risque de dommages collatéraux tant sur le plan économique que sur le plan géopolitique. En effet, le Maroc a fait de l'attractivité des capitaux du Golfe, un axe central de sa stratégie de diversification des sources de financement des grands projets de développement d'envergure qu'il mène.

Mesdames et Messieurs,

Les relations entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe évoluent dans le cadre d'un partenariat stratégique qui témoigne de la solidité des relations entre le Maroc et ce Conseil. Un sommet Maroc-Conseil de Coopération du Golfe, au niveau des Chefs d'Etat, a été institué pour suivre de près ce partenariat et lui insuffler l'élan nécessaire à la concrétisation des ambitions convenues entre les deux parties.

Depuis la conclusion du partenariat précité, plusieurs visites de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI aux pays du Conseil de Coopération du Golfe ont été effectuées. Les réalisations ont concerné, notamment, l'augmentation, entre 2010 et 2015, de la part des pays de ce Conseil de 11.8 à 27.7% pour les IDE, de 10.6 à 16.7% pour les transferts des Marocains Résidant à l'étranger et de 5 à 8.7% pour les recettes touristiques.

La part de ces pays dans le commerce extérieur du Maroc a, par contre, baissé en 2010 et 2016, en raison, particulièrement, de la chute des prix du pétrole. Importants, les dons reçus par le Maroc ont suivi la même tendance.

Ce sont-là quelques propos liminaires, en ouverture aux travaux de cette rencontre. Je vous remercie de votre attention et reste persuadé que nous assisterons à un débat de haute facture, comme il est d'usage à l'IRES.